



Guide Transition vers le solaire de CanREA

Liste de vérification : Questions à poser à votre installateur

- Avez-vous conclu un accord de mesurage net avec votre service public local, provincial ou territorial et obtenu la permission d'aller de l'avant?
- Vous êtes-vous renseigné sur les tarifs d'électricité dans votre province ou territoire et avez-vous lu les règles d'accumulation de crédits?
- Avez-vous vérifié les références et les compétences de l'entrepreneur retenu?
- Combien d'années d'expérience a votre entrepreneur? Pourrez-vous refaire appel à lui pour d'éventuelles réparations?
- Avez-vous un exemplaire des documents de garantie?
- Avez-vous vérifié l'état de votre toit? Est-il en assez bon état pour durer encore 20 ans?
- Y-a-t-il des problèmes structurels ou électriques à résoudre avant de procéder à l'installation?
- Avez-vous, en compagnie de votre installateur, évalué et résolu les problèmes d'ombrage (actuels et futurs) susceptibles d'avoir une incidence sur la production?
- Votre installateur ou vous-même avez-vous calculé le potentiel de production annuel moyen en kilowattheures de votre système? (Vous pourrez ainsi avoir une idée de l'ampleur des économies sur votre facture d'électricité.)
- Votre système est-il bien dimensionné par rapport à votre consommation moyenne annuelle?
- Avez-vous tenu compte des coûts du financement (y compris des frais de location) dans le calcul du coût du système et de vos économies?
- Qui s'occupera de l'inspection de la propriété et des installations électriques, si nécessaire?
- Qui déposera les demandes de subvention provinciales ou territoriales (s'il y a lieu) et quels sont les critères d'admissibilité?
- Devez-vous informer votre assureur de ces travaux?

Pour plus d'informations, visitez le [Guide Transition vers le solaire de CanREA](#).